

Union d'associations « Hologramme Global »
78 boulevard Soult
75012 Paris

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 27 Novembre 2015

Le 27 Novembre 2015 à 20 heures, les fondateurs de l'union d'association « Hologramme Global » se sont réunis en assemblée générale constitutive au 1 rue Chevreul 75011 Paris.

Sont Présents :

- « FERT, Sylvain », « 13 avenue Emile Laurent 75012 Paris »
- « DELAINE, Wolfgang », « 1 rue Chevreul 75011 Paris »
- « VAUDEQUIN, Yann », « 78 boulevard Soult 75012 Paris »

L'assemblée générale désigne Wolfgang DELAINE en qualité de président de séance et Sylvain FERT en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association et l'état des actes passés pour le compte de l'association en formation.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil ⁽¹⁾ ;
- reprises des actes passés pour le compte de l'association en formation ⁽¹⁾ ;
- pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

« Rendre compte des débats ».

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Attention : Si cette délibération n'est pas adoptée à l'unanimité, il faut indiquer quelles sont les personnes ayant voté le projet de statuts, car elles seules vont devenir membres de l'association et participer aux votes des délibérations suivantes.

Si les membres du bureau sont nommés par l'assemblée générale constitutive :

2^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du bureau :

- « DELAINE Wolfgang Gaëtan Vincent, de nationalité française, 1 rue Chevreul 75011 Paris, sans profession, en tant que président de l'union d'associations ».
- « VAUDEQUIN, Yann Maurice Raymond, de nationalité française, 78 boulevard soult 75012 Paris, profession animateur, en tant que trésorier de l'union d'associations ».
- « FERT, Sylvain Gérard, de nationalité française, 13 avenue Emile Laurent 75012 Paris, profession Chef de rang, en tant que secrétaire de l'union d'associations ».

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le « 27 Novembre 2015 ».

Les membres du bureau ainsi désignés acceptent leurs fonctions

Signature

Wolfgang Delaine
W. DELAINE

Sylvain Fert


Yann Vaudequin
YV
Vaudequin
SF
W.D